

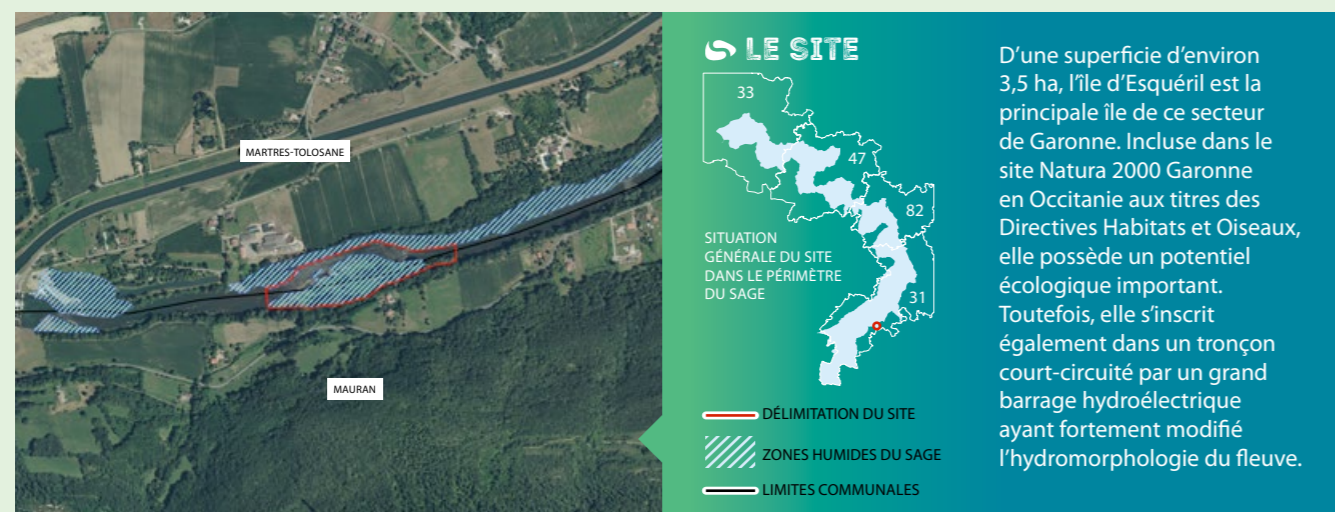
ÎLE D'ESQUÉRIL

RESTAURATION HYDROMORPHOLOGIQUE D'UNE ÎLE ET DU LIT DE LA GARONNE

Dans le cadre d'un Programme pluriannuel de gestion de la Garonne, le SIVOM des plaines et coteaux du Volvestre et les communes de Mauran et de Martres Tolosane ont réalisé un projet de restauration combinée des fonctionnalités du lit de la Garonne et d'une zone humide correspondant à la principale île du secteur, dans un tronçon court-circuité par un grand barrage hydro-électrique.



LE CHENAL DE CHARRIAGE DES GALETS EST TOUJOURS BIEN MARQUÉ PLUS D'UN AN APRÈS LES TRAVAUX - DIDIER TAILLEFER / SMEAG



LES OBJECTIFS DE GESTION

L'île d'Esquéril présente une mosaïque d'habitats d'intérêt écologique pour l'écosystème de Garonne. Sur les bancs de galets sont présents des saulaies à saule drapé, espèce devenue rare en Garonne du fait de l'altération de la dynamique fluviale. Dans l'île, on trouve encore des saulaies relictuelles à saule blanc (habitat prioritaire Natura 2000) et des franges de baldingère se développent sur la pointe amont. La confluence du ruisseau l'Esquéril apporte des biotopes supplémentaires et accroît ainsi la diversification des habitats naturels présents sur le site. L'île attire une faune et une flore remarquables, notamment les hérons (dont le Bihoreau gris, l'Aigrette garzette et la Grande aigrette inscrits à l'annexe 1 de la Directive Oiseaux) qui y trouvent une zone d'alimentation à proximité de leurs lieux de reproduction (héronnière) située dans la retenue du barrage.

Toutefois, ce tronçon court-circuité de 6 km présente de fortes altérations hydromorphologiques. Dans le premier kilomètre en aval du barrage, où se situe l'île d'Esquéril, le lit du fleuve subit un effet de pavage, qui se caractérise par la formation en surface d'une « carapace » de gros galets. A l'aval se produit un décapage du plancher de galets, quasi-total à certains endroits, faisant apparaître la roche-mère argileuse, avec des incidences de diminution de la qualité biologique et de réchauffement des eaux. Dans ce contexte, l'île apparaît comme un « gisement » sédimentaire, mais difficilement remobilisable en l'état du fait de sa situation perchée par rapport au

lit du fleuve qui s'est enfoncé. De plus, l'île est également impactée par une réduction des fonctionnalités de la zone humide qui affecte la régénération des habitats et leur humidification. Les saulaies à saules blancs ou drapés vieillissent ou disparaissent, remplacés par des peupliers, des robiniers faux acacia, des armoises communes et des massifs de renouée du Japon (principal foyer du secteur). Le ruisseau de l'Esquéril pâtit également d'un ensablement aggravé par la formation d'embâcles.

Face à ce constat, les objectifs de gestion visent à l'amélioration fonctionnelle de la zone humide dans l'île tout en restaurant le plancher alluvial du fleuve enrichi par la remobilisation d'une partie des galets provenant de l'île.

ACTIONS MENÉES ET RÉSULTATS

Réouverture de chenaux de charriage

Afin de recharger le lit de la Garonne en galets de granulométrie diversifiée (notamment la fraction en graviers très biogène mais malheureusement déficitaire dans ce secteur), le principe d'intervention est de remobiliser une partie des sédiments présents dans l'île. Ainsi, en 2016 deux chenaux de charriage ont été ouverts, en reprenant les tracés marqués par les crues importantes de 2013 et 2014. Les travaux ont consisté en la scarification du sol sur une bande de 15 m de large afin de décompacter les sédiments et faire apparaître des granulométries variées. Un chenal de 130 m de long a ainsi été créé sur la périphérie de l'île, le second de 450 m de long a été creusé au cœur de l'île, avec un abaissement du niveau du sol de plus d'un mètre sur la portion aval. Ces travaux, impressionnants au premier abord, sont rendus nécessaires pour obtenir des effets significatifs et durables. Les premières observations indiquent une remobilisation des galets dans les chenaux.

Régénération des zones humides

En 2015, le diagnostic écologique avait dressé l'état des milieux naturels et de la végétation en place. Il avait mis en évidence la

dominance de la renouée du Japon et de l'armoise commune, traduisant le dysfonctionnement des saulaies. Suite aux travaux, après quelques coups d'eau en 2017 mais surtout les premières crues de 2018, les observations en cours indiquent un recul de la renouée du Japon dans les couloirs redynamisés, ainsi qu'une plus grande humidification comme en témoigne l'extension des zones à baldingère. En revanche, il est encore trop tôt pour évaluer les effets sur les saulaies. A noter aussi que la confluence de l'Esquéril a également bénéficié de la redynamisation de l'île, avec un effet de chasse de l'ensablement du lit du ruisseau, certainement favorisé aussi par l'enlèvement d'un embâcle dans le cadre des travaux.

Des effets également sur la prévention des inondations

Bien que ce ne fût pas un objectif recherché initialement, l'un des effets positifs déjà observé lors d'un coup d'eau est la réduction du risque d'inondation au droit du camping installé directement en aval de l'île, grâce à la réduction des vitesses d'écoulement et de la hauteur qui permet un meilleur étalement des eaux dans l'île.

QUELLES PERSPECTIVES D'AVENIR ?

L'absence de crue morphogène en 2017, année qui a suivi les travaux, n'a pas encore permis d'observer l'effet de ceux-ci sur l'hydromorphologie du fleuve. Néanmoins, les premières crues de 2018 ont déjà eu une action de réactivation des chenaux et des observations prometteuses pourront être confirmées par un suivi complet. Toutefois dans le contexte de la GEMAPI, il conviendra d'identifier le nouveau maître d'ouvrage pour le suivi des effets du chantier, et plus globalement, pour la gestion du site.



LE CHENAL DE CHARRIAGE DES GALETS EST TOUJOURS BIEN MARQUÉ PLUS D'UN AN APRÈS LES TRAVAUX - DIDIER TAILLEFER / SMEAG



LE CHENAL AU CŒUR DE L'ÎLE RÉACTIVÉ LORS D'UNE CRUE DE PRINTEMPS EN 2018 - DIDIER TAILLEFER / SMEAG

L'ESSENTIEL

Contact : SMEAG

Porteur du projet / MO :
SIVOM des plaines et coteaux du
Volvestre, communes de Mauran et de
Martres Tolosane

Propriétaires fonciers : État

Partenaires techniques : Services de
l'État (gestionnaires du DPF), DREAL
(Plan Garonne), Agence de l'eau Adour-
Garonne, SMEAG, Agence française de
Biodiversité, Catezh Garonne, Fédération
de pêche 31

Plan de Financement (coût et subvention) :
10 500 € TTC ; cofinancé par le Plan
Garonne-FNADT État (50%), l'AEAG (15%)
et la Région (15%).

Durée et période : 2015-2017

Superficie du site : 3,5 ha

Grands types de milieux humides
concernés : annexe hydraulique, ripisylve
et boisements alluviaux (saulaies)

